

Irrigation de la plaine du Saïss

Les 120 millions d'euros de la BERD attribués

Le gouvernement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ont signé, hier à Rabat, l'accord de prêt de 120 millions d'euros destiné au projet de conservation des eaux de la plaine du Saïss. Ce financement inclut une subvention de 32 millions d'euros provenant du Fonds vert pour le climat.

C'est fait. Le 29 juin à Rabat, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a signé avec le gouvernement l'accord de prêt de 120 millions d'euros destiné au projet de conservation des eaux de la plaine du Saïss. Cela inclut une subvention, dans le cadre d'un cofinancement, de 32 millions d'euros provenant du Fonds vert pour le climat (FVC). Ce dernier est une initiative internationale appuyant des investissements en faveur d'un développement à faible émission de carbone et résilient face aux évolutions climatiques. Comme nous l'annonçons en exclusivité en septembre dernier, le prêt financera la construction d'un adducteur primaire pour le transport de l'eau, qui acheminera chaque année plus de 100 millions de mètres cubes d'eau, prélevés dans la retenue du barrage M'dez (en cours de construction), pour irriguer la plaine du Saïss. Le volume à transférer à partir de 2019 correspond au déficit annuel moyen en eau de l'aquifère du bassin du Saïss, dont les eaux souterraines servent essentiellement à l'irrigation. Cela permettra donc de cesser la surexploitation des eaux souterraines en faveur d'une utilisation durable des ressources en eaux de surface, tout en favorisant l'accès à des techniques d'irrigation efficaces conformes aux meilleures pratiques. Selon la BERD, le déficit hydrique au Maroc est considérable. Il est exacerbé par les impacts du changement climatique. En outre, l'utilisation non viable des eaux souterraines entraîne une diminution des réserves correspondantes, ce qui remet gravement en cause la production agricole et les moyens de subsistance dans les régions rurales.

«La préservation de l'aquifère de la plaine du Saïss et la promotion d'une gestion durable de l'eau sont indispensables pour assurer l'accès à cette ressource, la résilience au changement climatique et le développement économique de la région», a déclaré dans un communiqué Marie-Alexandra Veilleux-Laborie, directrice à la BERD en charge des opérations au Maroc. «Cet investissement est



L'accord a été signé par Marie-Alexandra Veilleux-Laborie, directrice de la BERD Maroc, Mohammed Boussaid, ministre de l'Économie et des finances, et Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture.
Ph. Kartouch

donc essentiel pour la région et le Royaume du Maroc dans son ensemble afin de renforcer ses infrastructures et d'assurer des ressources durables en eau. Par ce projet, nous encourageons une plus forte participation du secteur privé, la résilience climatique et l'inclusion économique dans un secteur qui représente 40% des emplois», a-t-elle ajouté.

Cet investissement incitera en outre les collectivités locales à se mobiliser en faveur d'une meilleure gestion de l'eau en renforçant les compétences techniques et les capacités institutionnelles. Il encouragera, également, le secteur privé à apporter sa contribution en améliorant et en modernisant les infrastructures et les équipements d'irrigation. L'agriculture est de loin la principale activité économique dans la plaine du Saïss. Les cultures maraîchères détiennent la première place avec 44% de la superficie totale, devant l'arboriculture (39%), les cultures fourragères (7%), les céréales (7%), les légumineuses (2%) et les cultures industrielles (tomate : 1%).

À noter que le Maroc, un membre fondateur de la BERD, est devenu un pays d'opérations de banque en 2012. À ce jour, la BERD y a investi environ 1,2 milliard d'euros dans 30 projets. ■

Moncef Ben Hayoun

Le prêt financera la construction d'un adducteur primaire pour le transport de l'eau qui acheminera annuellement, à partir de 2019, plus de 100 millions de mètres cubes pour irriguer la plaine du Saïss.